



This electronic version (PDF) was scanned by the International Telecommunication Union (ITU) Library & Archives Service from an original paper document in the ITU Library & Archives collections.

La présente version électronique (PDF) a été numérisée par le Service de la bibliothèque et des archives de l'Union internationale des télécommunications (UIT) à partir d'un document papier original des collections de ce service.

Esta versión electrónica (PDF) ha sido escaneada por el Servicio de Biblioteca y Archivos de la Unión Internacional de Telecomunicaciones (UIT) a partir de un documento impreso original de las colecciones del Servicio de Biblioteca y Archivos de la UIT.

(ITU) نتاج تصوير بالمسح الضوئي أجراه قسم المكتبة والمحفوظات في الاتحاد الدولي للاتصالات (PDF) هذه النسخة الإلكترونية نقلًا من وثيقة ورقية أصلية ضمن الوثائق المتوفرة في قسم المكتبة والمحفوظات.

此电子版（PDF 版本）由国际电信联盟（ITU）图书馆和档案室利用存于该处的纸质文件扫描提供。

Настоящий электронный вариант (PDF) был подготовлен в библиотечно-архивной службе Международного союза электросвязи путем сканирования исходного документа в бумажной форме из библиотечно-архивной службы МСЭ.

RAPPORT DE GESTION

(58^e année de l'Union télégraphique, 20^e année de la Convention radiotélégraphique)

1926



Organisation et personnel.

L'organisation du Bureau international n'a subi de changement qu'en ce qu'il a été décidé de fusionner, en commençant par l'exercice de 1926, les Rapports de gestion des deux services radiotélégraphique et télégraphique, à l'instar de ce qui fut fait, le 1^{er} Janvier 1926, pour les Notifications bimensuelles.

En ce qui concerne le personnel des mêmes services, nous indiquons ci-après les mutations et l'augmentation survenues au cours de l'année, par suite du décès, le 16 Septembre, du secrétaire de chancellerie-comptable, M. Alphonse Wider; de l'accroissement des travaux consécutif à la Conférence de Paris, à la préparation de la Conférence radiotélégraphique de Washington et à la réédition des Nomenclatures radiotélégraphique et télégraphique.

M. Paul Weber, commis de chancellerie, a été nommé secrétaire de chancellerie-comptable, à dater du 1^{er} Octobre, en remplacement de M. Wider.

M^{lle} J. H. Morgenthaler, dactylographe et téléphoniste, à titre provisoire depuis le 24 Octobre 1921, a été promue aide de chancellerie, à dater du 1^{er} Janvier.

M. R. Fritz, engagé comme aide le 16 Décembre 1925, a été nommé commis auxiliaire, à dater du 1^{er} Octobre.

M. W. Bornand, engagé comme aide le 1^{er} Janvier, a été nommé commis auxiliaire, à partir du 1^{er} Octobre.

Aides provisoires: M^{lle} G. A. Bechler, engagée le 1^{er} Janvier; M. P. Vermeille, du 10 Mai au 30 Novembre; M. W. Borys, depuis le 1^{er} Juin; M. P. Borla, du 1^{er} Juin au 30 Septembre; M. D. Lombard, du 1^{er} Juillet au 6 Novembre; M. E. Chiffelle, du 1^{er} Août au 30 Septembre; M^{lle} B. Dupuis, du 1^{er} au 30 Novembre; M. A. Meister, depuis le 4 Novembre, et M. A. Kammermann, depuis le 6 Décembre.

Enfin, M. Aimé Berthoud, expéditionnaire depuis 1886, a été admis, le 1^{er} Juillet 1926, à faire valoir ses droits à la retraite, après 40 ans de service.

Statut du personnel. Dans le Rapport de gestion de 1925, nous avons signalé que la Conférence télégraphique de Paris avait émis un vœu, tendant à ce « qu'il fût tenu compte au personnel du Bureau international de l'importance toujours croissante et de la valeur très appréciée des services rendus à l'Union télégraphique par ce personnel », et l'administration gérante avait été chargée de transmettre ce vœu à l'administration suisse. En Décembre 1925, sur l'invitation du Département politique suisse, les Directeurs des 4 Bureaux internationaux de Berne avaient repris le projet de statut élaboré en 1919 et soumis à l'Autorité de surveillance un nouveau projet d'échelle de traitements. A la fin de 1926, la question du statut du personnel fut discutée à nouveau, et le 30 Décembre, le Conseil fédéral suisse adopta une nouvelle échelle de traitements, destinée à entrer en vigueur le 1^{er} Janvier 1927. Le statut lui-même, dont les dispositions ne sont pas encore définitivement arrêtées, ne tardera pas à nous être communiqué.

Union télégraphique et Convention radiotélégraphique.

Adhésions nouvelles et Composition.

Il ne s'est produit aucun changement dans la composition de l'Union télégraphique en 1926. Celle-ci reste, par conséquent, formée des 70 membres mentionnés dans notre précédent Rapport.

Par contre, nous avons enregistré l'adhésion, à la Convention radiotélégraphique, de la République Dominicaine, de la République de Nicaragua, de l'Ensemble des Territoires syro-libanais, des Iles S. Pierre et Miquelon, du Togo (Territoire sous mandat français), de la Turquie et de la Finlande. Au 31 Décembre la Convention radiotélégraphique comptait 96 membres.

Liste des Pays de l'Union télégraphique et des Pays qui ont adhéré à la Convention radiotélégraphique. Fin 1926.

Les noms des Pays qui ont adhéré aux deux Conventions sont imprimés en caractères gras; les Pays qui n'ont adhéré qu'à une des Conventions sont indiqués en caractères ordinaires.

Pays	Classe de contribution		Date d'entrée	
	Télégraphie	Radiotélégraphie	Télégraphie	Radiotélégraphie
Afrique du Sud (Union de l')¹⁾	I	I	1. I. 1911	1. X. 1910
Afrique équatoriale française	—	VI	—	5. VIII. 1910
Afrique occidentale française (<i>y compris le Sénégal</i>) ²⁾	—	V	—	5. VIII. 1910
Afrique occidentale portugaise	²⁸⁾	VI	²⁸⁾	22. XII. 1911
Afrique orientale portugaise et possessions asiatiques	²⁸⁾	VI	²⁸⁾	22. XII. 1911
Alaska	—	I	—	25. V. 1912
Albanie	V	VI	2. VI. 1922	2. VII. 1925
Allemagne	I	I	1. I. 1866	1. VII. 1908
Angola	VI	²⁹⁾	1. I. 1894	²⁹⁾
Argentine (République) ²³⁾	I	I	1. I. 1889	1. VII. 1908
Asie centrale russe	²⁵⁾	III	²⁵⁾	1. VII. 1908
Australie (Fédération) ³⁾	I	I	1. I. 1903	1. VII. 1908
Autriche	IV	VI	1. I. 1866	1. VII. 1908
Belgique	III	III	1. I. 1866	1. VII. 1908
Bolivie	IV	IV	1. VI. 1907	13. X. 1915
Boukhara	²⁵⁾	VI	²⁵⁾	1. VII. 1908
Brésil	I	I	4. VII. 1877	1. VII. 1908
Bulgarie	V	V	18. IX. 1880	1. VII. 1908
Cameroun (Territoire sous mandat français)	—	VI	—	7. III. 1923
Canada	—	I	—	1. VII. 1908
Ceylan	VI	²⁴⁾	1. I. 1897	²⁴⁾
Chili	I	III	1. I. 1908	16. IV. 1914
Chine	I	I	1. I. 1921	1. IX. 1920
Chosen, Formose, le Sakhalin japonais et le territoire loué de Kwantoung	⁴⁾	III	⁴⁾	13. II. 1912
Colombie (République de)	V ²⁶⁾	VI	14. XII. 1925	25. VIII. 1914
Colonie espagnole du Golfe de Guinée	—	VI	—	8. V. 1912
Colonies portugaises en Afrique (à l'exception de l'Angola et de Mozambique)	VI	²⁹⁾	1. I. 1894	²⁹⁾
Colonies portugaises de l'Asie et de l'Océanie	VI	²⁹⁾	1. I. 1894	²⁹⁾
Congo belge ⁵⁾	VI	VI	1. I. 1912	1. I. 1912
Côte française des Somalis	VI	VI	1. VII. 1916	23. X. 1925
Cuba	—	III	—	16. I. 1918
Curaçao	—	VI	—	1. VI. 1910
Cyrénaïque	VI	VI	1. I. 1922	13. I. 1914
Danemark ⁶⁾	IV	IV	1. I. 1866	1. VII. 1908
Dantzig (Ville libre de)	VI	VI	1. IV. 1922	22. VI. 1921
Dominicaine (République)	—	V ²⁶⁾	—	11. VIII. 1926
Egypte	IV	IV	9. XII. 1876	3. II. 1912
Equateur	VI	V	17. II. 1926	17. IV. 1920
Erythrée	VI	VI	1. VII. 1908	27. XI. 1912
Espagne ⁷⁾	II	II	1. I. 1866	1. VII. 1908
Colonies espagnoles (sauf la colonie espagnole du Golfe de Guinée)	—	⁸⁾	—	5. VII. 1912
Estonie	V	V	19. V. 1922	1. VII. 1923
Etablissements français de l'Océanie	—	VI ²⁶⁾	—	3. II. 1916
Etats-Unis d'Amérique	—	I	—	1. VII. 1908
Finlande	III	IV ²⁷⁾	1. IX. 1920	¹⁷⁾
France et Algérie ⁹⁾	I	I	1. I. 1866	1. VII. 1908
Grande-Bretagne	I	I	24. II. 1871	1. VII. 1908
Colonies et protectorats britanniques :				
Bahama (Iles)	—	10)	—	1. VII. 1908
Barbade	—		—	1. VII. 1908

Pays	Classe de contribution		Date d'entrée	
	Télégraphie	Radlotélégraphie	Télégraphie	Radlotélégraphie
Basutoland	—	—	—	1. VII. 1908
Bechuanaland	—	—	—	1. VII. 1908
Bermudes	—	—	—	1. VII. 1908
Bornéo britannique du Nord	—	—	—	2. VI. 1913
Brunei	—	—	—	13. IX. 1923
Ceylan	11)	—	11)	1. VII. 1908
Chypre	—	—	—	1. VII. 1908
Côte d'Or (et Achanti)	—	—	—	1. VII. 1908
Etats Malais, savoir : <i>Pahang, Perak, Negri-Sembilan, Selangor</i>	—	—	—	2. VI. 1913
Falkland (Iles), <i>y compris la Géorgie méridionale</i>	—	—	—	1. VII. 1908
Fidji (Iles)	—	—	—	1. VII. 1908
Gambie	—	10)	—	1. VII. 1908
Gibraltar	10)	—	24. II. 1871	1. VII. 1908
Guyane britannique	—	—	—	1. VII. 1908
Honduras britannique	—	—	—	1. VII. 1908
Hong-Kong	—	—	—	1. VII. 1908
Jamaïque, <i>y compris les Iles Caymans, les Iles Turques et Caïques</i>	—	—	—	1. VII. 1908
Kenya	10)	—	5. VIII. 1901	1. VII. 1908
Malte	10)	—	24. II. 1871	1. VII. 1908
Maurice (Ile)	—	—	—	1. VII. 1908
Nigeria	—	—	—	1. VII. 1908
Norfolk (Ile de)	—	—	—	2. VI. 1913
Nyasaland	—	—	—	1. VII. 1908
Palestine	10)	—	21. VIII. 1922	—
Papou (Territoire de)	—	—	—	2. VI. 1913
Possessions et protectorats du Pacifique occidental, <i>y compris l'Ile Fanning, les Iles Gilbert et Ellice, les Iles Salomon britanniques</i>	—	—	—	1. VII. 1908
Rhodesia du Nord	—	—	—	2. VI. 1913
Rhodesia du Sud	11)	—	11)	1. VII. 1908
Sarawak	—	—	—	23. IV. 1914
Seychelles	—	—	—	1. VII. 1908
Sierra-Leone	—	—	—	1. VII. 1908
Somalie britannique	—	—	—	1. VII. 1908
Straits Settlements, <i>y compris les Iles Cocos, Labuan</i>	—	—	—	1. VII. 1908
Swaziland	—	10)	—	2. VI. 1913
S. Hélène	—	—	—	1. VII. 1908
Tanganyika (Territoire de)	10)	—	3. VI. 1925	5. III. 1924
Terre-Neuve	—	—	—	6. I. 1913
Tonga	—	—	—	29. V. 1915
Trinidad et Tobago	—	—	—	1. VII. 1908
Uganda	10)	—	5. VIII. 1901	1. VII. 1908
Vent (Iles du), <i>savoir : l'Ile de Grenade, S. Lucie, S. Vincent</i>	—	—	—	1. VII. 1908
Vent (Iles sous le), <i>savoir : Antigua, Dominique, Montserrat, S. Christophe-Nieves, les Iles Vierges</i>	—	—	—	1. VII. 1908
Wei-Haï-Wei	—	—	—	1. VII. 1908
Zanzibar	—	—	—	12. III. 1910
Grèce	III	V	1. I. 1866	1. VII. 1908
Guadeloupe	—	VI ²⁶⁾	—	10. I. 1917
Guatemala	—	VI	—	10. VII. 1914
Guyane néerlandaise	—	VI	—	17. XII. 1925
Hawaï (Iles) et les autres possessions américaines de la Polynésie	—	I	—	25. V. 1912
Honduras (République du)	—	VI	—	27. X. 1925
Hongrie	IV	IV	1. I. 1866	1. VII. 1908

Pays	Classe de contribution		Date d'entrée	
	Télégraphie	Radiotélégraphie	Télégraphie	Radiotélégraphie
Indes britanniques ¹²⁾	I	I	1. I. 1869	1. VII. 1908
Indes néerlandaises	III	III	1. VII. 1872	1. II. 1911
Indochine française ¹³⁾	IV	IV	26. V. 1884	5. VIII. 1910
Irlande (Etat libre d')	III	III	8. XII. 1923	22. IV. 1924
Islande	VI	VI	1. X. 1906	26. II. 1919
Italie ¹⁴⁾	I	I	1. I. 1866	1. VII. 1908
Japon ⁴⁾	I	I	17. I. 1879	1. VII. 1908
Khiva	²⁵⁾ VI	²⁵⁾ VI		1. VII. 1908
Lettonie	V	V	11. XII. 1921	1. I. 1922
Liban (Etat du Grand)	VI	²²⁾ ²⁷⁾ VI	12. I. 1924	13. V. 1926
Lithuanie	V	V	1. VII. 1923	24. I. 1925
Luxembourg	VI	—	2. III. 1866	—
Madagascar ¹⁵⁾	V	V	1. I. 1903	5. VIII. 1910
Maroc ¹⁶⁾	IV	VI	1. I. 1912	22. II. 1911
Martinique	—	VI ²⁶⁾	—	13. II. 1917
Mexique	—	IV	—	1. VII. 1908
Monaco	⁹⁾ VI	⁹⁾ VI		1. VII. 1908
Mozambique	VJ	²⁹⁾ VI	1. I. 1894	²⁹⁾ —
Nicaragua	—	VI ²⁶⁾	—	12. V. 1926
Norvège	III	III	1. I. 1866	1. VII. 1908
Nouvelle-Calédonie ¹⁸⁾	VI	VI ²⁶⁾	1. I. 1895	19. II. 1915
Nouvelles-Hébrides (Condominium franco-anglais)	—	—	—	8. IX. 1921
Nouvelle-Zélande ¹⁹⁾	IV	I	3. VI. 1878	1. VII. 1908
Panama (République de)	—	VI	—	14. VII. 1914
Pays-Bas	III	III	1. I. 1866	1. VII. 1908
Pérou	—	III	—	12. VII. 1915
Perse ²³⁾	VI	VI	1. I. 1869	1. VII. 1908
Philippines	—	I	—	25. V. 1912
Pologne	II	V	1. I. 1921	7. I. 1921
Porto-Rico et les possessions américaines dans les Antilles	—	I	—	25. V. 1912
Portugal ²⁰⁾	V	III	1. I. 1866	1. VII. 1908
Réunion	—	VI ²⁶⁾	—	29. X. 1923
Rhodesia du Sud	VI	²⁴⁾ VI	1. VII. 1925	²⁴⁾ —
Roumanie	III	III	9. II. 1866	1. VII. 1908
Saint-Marin (République de)	¹⁴⁾ VI	¹⁴⁾ VI		1. I. 1912
Sarre (Territoire de la)	VI	—	1. IX. 1920	—
Sénégal	V	³⁰⁾ V	26. III. 1885	³⁰⁾ —
Serbes, Croates et Slovènes (Royaume des)	III	V	9. II. 1866	17. VI. 1919
Siam	V	IV	21. IV. 1883	18. V. 1912
Sibérie occidentale	²⁵⁾ VI	²⁵⁾ III	²⁵⁾ —	1. VII. 1908
Sibérie orientale	²⁵⁾ VI	²⁵⁾ III	²⁵⁾ —	1. VII. 1908
Somalie italienne	VI	VI	1. VII. 1923	27. XI. 1912
Suède	III	III	1. I. 1866	1. VII. 1908
Suisse ²¹⁾	IV	V	1. I. 1866	26. II. 1923
Syrie (Etat de)	VI	VI ²²⁾ ²⁷⁾	12. I. 1924	13. V. 1926
S. Pierre et Miquelon	—	VI ²⁶⁾	—	13. V. 1926
Tchécoslovaquie	III	IV	10. I. 1920	23. IV. 1920
Togo (Territoire sous mandat français)	—	VI ²⁷⁾	—	20. X. 1926
Tripolitaine	VI	VI	1. I. 1922	13. I. 1914
Tunisie	V	V	1. VII. 1885	9. III. 1910
Turquie	I	I	1. I. 1866	1. VII. 1908
Union des Républiques Soviétistes Socialistes	I	I	1. I. 1866	1. VII. 1908
Uruguay	IV	IV	1. VII. 1902	1. VII. 1908
Venezuela	V	IV	1. VII. 1921	13. VIII. 1920
Zone du Canal de Panama	—	I	—	25. V. 1912

¹⁾ Les différents Etats formant l'Union de l'Afrique du Sud sont entrés dans l'Union télégraphique: le Cap de Bonne-Espérance le 1. I. 1882, le Natal le 16. III. 1881, l'Orange River Colony et le Transvaal le 1. VII. 1904, et ont adhéré à la Convention

radiotélégraphique: la Colonie du Cap, le Natal et le Transvaal le 1. VII. 1908, l'Etat libre d'Orange le 31. VII. 1910. — ²⁾ Pour la télégraphie, le Sénégal contribue séparément aux frais du Bureau. — ³⁾ Y compris les îles Macquarie. Les différents Etats formant la Fédération australienne sont entrés dans l'Union télégraphique aux dates ci-après: l'Australie méridionale le 27. V. 1878, l'Australie occidentale le 1. I. 1894, la Nouvelle-Galles du Sud le 25. II. 1884, le Queensland le 9. IV. 1896, la Tasmanie le 8. VII. 1885, Victoria le 1. VII. 1880. — ⁴⁾ Pour la télégraphie, Chosen, Formose, le Sakhalin japonais et le territoire loué de Kwang-toung forment, avec le Japon, un seul groupe appartenant à la 1^{re} classe. — ⁵⁾ Pour la télégraphie: y compris le territoire de Ruanda-Urundi. — ⁶⁾ Pour la télégraphie: non compris les Féroé. — ⁷⁾ Pour la télégraphie: y compris les Baléares et les Canaries. — ⁸⁾ Pour la radiotélégraphie, les colonies espagnoles (sauf la Colonie espagnole du Golfe de Guinée qui contribue séparément) forment, avec l'Espagne, un seul groupe appartenant à la II^e classe. — ⁹⁾ Pour la télégraphie, la République des Vallées d'Andorre et la Principauté de Monaco forment, avec la France, un seul groupe appartenant à la 1^{re} classe. — ¹⁰⁾ Les colonies et protectorats britanniques mentionnés forment, avec la Grande-Bretagne, un seul groupe appartenant à la 1^{re} classe. — ¹¹⁾ Pour la télégraphie, ce Pays contribue séparément aux frais du Bureau. — ¹²⁾ Pour la télégraphie: y compris le Nepaul, le Bothan, Aden et dépendances et Socotra. — ¹³⁾ Pour la télégraphie: y compris le territoire de Quang-Tchéou-Wan. — ¹⁴⁾ Pour la télégraphie, la République de Saint-Marin forme, avec l'Italie, un seul groupe appartenant à la 1^{re} classe. — ¹⁵⁾ Pour la télégraphie: y compris les Comores. — ¹⁶⁾ Pour la radiotélégraphie lire: Maroc (à l'exception de la zone espagnole). — ¹⁷⁾ 5. II. 1927 — communication de l'administration gérante britannique. — ¹⁸⁾ Pour la télégraphie: y compris les îles Loyalty. — ¹⁹⁾ Pour la télégraphie: y compris les îles Chatham, Cook et Niue. — ²⁰⁾ Pour la télégraphie: y compris Madère et les Açores. — ²¹⁾ Y compris, comme relevant de l'administration des télégraphes de Suisse, la Principauté de Lichtenstein. — ²²⁾ Pour la radiotélégraphie, l'ensemble des territoires syro-libanais forme un seul groupe appartenant à la VI^e classe. — ²³⁾ Le Gouvernement de ce Pays n'a pas encore ratifié la Convention radiotélégraphique de Londres. — ²⁴⁾ Pour la radiotélégraphie, voir sous colonies et protectorats britanniques. — ²⁵⁾ Pour la télégraphie ce territoire forme, avec l'U. R. S. S., un seul groupe appartenant à la 1^{re} classe. — ²⁶⁾ Depuis le 1^{er} Juillet 1926. — ²⁷⁾ Depuis le 1^{er} Janvier 1927. — ²⁸⁾ Pour la télégraphie, voir sous Colonies portugaises. — ²⁹⁾ Pour la radiotélégraphie, voir sous Afrique occidentale portugaise et Afrique orientale portugaise et possessions asiatiques respectivement. — ³⁰⁾ Pour la radiotélégraphie, voir sous Afrique occidentale française.

Bien que n'ayant pas adhéré à la Convention radiotélégraphique, la Guyane française *) et l'Iraq appliquent les dispositions de la Convention et du Règlement et le Luxembourg applique aux radiotélégrammes internationaux les prescriptions réglementaires relatives à la transmission et à la comptabilité.

Le groupe des compagnies télégraphiques privées qui ont déclaré vouloir appliquer toutes les dispositions de la Convention et du Règlement télégraphiques se composait, au 31 Décembre 1926, ainsi qu'il suit:

- 1° Commercial Cable Co. †) *)
- 2° Compagnia Italiana dei Cavi Telegrafici Sottomarini. *)
- 3° Compagnie des câbles sud-américains.
- 4° Compagnie française des câbles télégraphiques. *)
- 5° Compagnie générale de télégraphie sans fil (Paris).
- 6° Compagnie Radio-France (Paris).
- 7° Compagnie télégraphique germano-néerlandaise.
- 8° Compañia Nacional de telegrafia sin hilos (Madrid).
- 9° Compañia telegrafico-telefonica del Plata.
- 10° Deutsch-Atlantische Telegraphengesellschaft. *)
- 11° Direct Spanish Telegraph Co.
- 12° Direct West India Cable Co.
- 13° Eastern Telegraph Co. *)
- 14° Eastern Extension Australasia and China Telegraph Co. *)
- 15° Grande Compagnie des télégraphes du Nord (pour son réseau européen). *)
- 16° Halifax and Bermudas Cable Co.
- 17° Indo-European Telegraph Co. *)
- 18° Marconi-Radio-Station A.-G. (Berne).
- 19° Marconi's Wireless Telegraph Company (Londres).
- 20° Pacific Cable Board.
- 21° Radio-Austria, S. A. (Vienne).
- 22° Transradio A.-G. für drahtlosen Uebersee-Verkehr (Berlin).
- 23° West African Telegraph Co (pour ses câbles atterrissant à Sierra-Leone et à Bathurst).
- 24° Western Telegraph Co. *)
- 25° West India and Panama Telegraph Co.

Un deuxième groupe, comprenant les compagnies qui, sans avoir déclaré vouloir appliquer toutes les dispositions de la Convention de St-Pétersbourg, observent cependant, d'une manière générale, celles du Règlement de service télégraphique international et sont en correspondance régulière avec le Bureau international, se composait des compagnies ci-après:

- 1° African Direct Telegraph Co.
- 2° All America Cables Incorporated. *)
- 3° Amazon Telegraph Co.
- 4° Commercial Cable Co. ‡) *)
- 5° Commercial Pacific Cable Co.
- 6° Cuba Submarine Telegraph Co.
- 7° Eastern and South African Telegraph Co.

*) Renseignement valable pour 1926. La Guyane française a adhéré à la Convention radiotélégraphique le 5. I. 1927

†) Pour le câble Havre-Waterville seulement.

*) Fait partie de l'International Cable Companies' Association, Londres.

‡) Voir aussi sous « 1° Commercial Cable Co » du premier groupe.

- 8° Europe and Azores Telegraph Co.
- 9° Mexican Telegraph Co.
- 10° Pacific and European Telegraph Co.
- 11° River Plate Telegraph Co (Compañía telegráfica del Rio de la Plata).
- 12° Société Anonyme belge des câbles télégraphiques.
- 13° West Coast of America Telegraph Co.
- 14° Western Union Telegraph Co (y compris l'Anglo American Telegraph Co et l'American Telegraph & Cable Co, dont les câbles sont exploités par la Western Union Telegraph Co). *)

Les compagnies suivantes, qui forment un troisième groupe, ne correspondent généralement avec le Bureau international que par l'intermédiaire d'une des compagnies citées plus haut:

- 1° African Transcontinental Telegraph Co.
- 2° British North Borneo Co.
- 3° Commercial Cable Company of Cuba.
- 4° Postal Telegraph Co.
- 5° United States and Hayti Telegraph and Cable Co.

En outre, nous sommes en correspondance plus ou moins régulière avec les administrations et compagnies télégraphiques et radiotélégraphiques du monde entier, auxquelles nous prêtons volontiers nos services et desquelles nous nous efforçons d'obtenir le plus de renseignements possible relatifs à la télégraphie et à la radiotélégraphie internationales.

Conférences et Comités.

Conférence radiotélégraphique internationale. Par Circulaire N° 190, du 22 Janvier 1926, le Bureau international a annoncé aux administrations l'envoi de la « Brochure verte » dont fait mention notre précédent Rapport de gestion. Cette brochure, de 66 pages, a pour titre: « Documents susceptibles de servir de base pour l'élaboration, par les administrations et les compagnies radiotélégraphiques, des propositions à soumettre à la Conférence radiotélégraphique de Washington ». Elle contient la Convention radiotélégraphique de Londres, le texte et les appendices des projets de Règlement radiotélégraphique général et de Règlement du service radiotélégraphique mobile élaborés à Washington en 1920 et révisés en conformité des conclusions du Comité technique de radiocommunications réuni à Paris en 1921, un certain nombre de dispositions figurant dans le projet de Règlement général international de Washington ou dans le Règlement radiotélégraphique international de Londres et, enfin, des suggestions: une émanant du Gouvernement britannique et concernant la revision du Code international de signaux, les autres faites par l'administration allemande et ayant trait à la radiotélégraphie dans la sauvegarde de la vie humaine en mer, aux conditions d'admission d'installations émettrices radioélectriques privées et à l'utilisation de postes émetteurs non autorisés. D'autre part, dans la Circulaire précitée, le Bureau a mentionné, sur la base de l'invitation et du programme du Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, les points sur lesquels les administrations étaient priées de vouloir bien présenter des propositions, et par Circulaire N° 196 du 12 Mai 1926, il a invité les administrations, sur le désir du Gouvernement américain, à vouloir bien aussi adresser au Bureau les amendements et observations auxquels l'examen des suggestions figurant à la fin de la Brochure verte pourrait donner lieu, ainsi que l'ensemble des propositions qu'elles auraient à présenter sur tout ce qui a trait aux radiocommunications dans la navigation aérienne.

Cahier des propositions. Dans la période de Juillet à Décembre, le Bureau international a préparé le Cahier des propositions pour la Conférence de Washington, au fur et à mesure que lui parvenaient les documents des administrations et compagnies. Un grand nombre de propositions n'arrivèrent que vers la fin du mois d'Octobre, dont beaucoup durent d'abord être traduites en français par le Bureau, de sorte que le Cahier n'a pu être terminé en 1926.

Ce document, grand in-quarto de 600 pages, contient 1750 propositions classées dans l'ordre suivant:

- I. Propositions ou considérations d'ordre général concernant la Convention.
- II. Propositions d'ordres divers concernant la Convention et le Protocole final.
- III. Propositions ou considérations d'ordre général, portant sur l'ensemble ou sur une partie des Règlements, des appendices et des dispositions complémentaires.
- IV. Propositions d'ordres divers concernant les Règlements et les appendices.
- V. Propositions d'ordres divers concernant les dispositions complémentaires.
- VI. Propositions concernant le Code international de signaux.
- VII. Propositions concernant la sauvegarde de la vie humaine en mer.
- VIII. Propositions concernant la navigation aérienne.
- IX. Propositions concernant les installations radioélectriques émettrices privées.
- X. Projet de Règlement d'exploitation des services radioélectriques internationaux.

*) Fait partie de l'International Cable Companies' Association, Londres.

Enfin, par lettre du 31 Décembre, le Bureau international a annoncé aux administrations des Gouvernements métropolitains des Pays maritimes, selon le désir qui lui en a été exprimé, l'envoi du projet de revision du Code international de signaux établi par les soins du Gouvernement britannique, et il a transmis à ces administrations un mémorandum donnant les explications utiles sur la base qui a servi à la revision de ce document.*

Comité d'étude du langage convenu. La Conférence de Paris ayant décidé que le secrétariat du Comité d'étude du langage convenu qu'elle instituait serait assumé par le Bureau international de l'Union télégraphique, celui-ci eut pour première tâche de recueillir et coordonner les renseignements de diverse nature que le Comité demandait aux administrations et compagnies privées, à l'aide d'un questionnaire intéressant la réglementation du langage convenu.

A la suite de l'envoi de ce questionnaire, le Bureau international reçut plus de 200 études ou réponses en diverses langues, qu'il traduisit en français et classa en un recueil in-4°, fort de 165 pages, qui fut distribué aux 15 administrations formant le Comité, ainsi qu'aux compagnies intéressées.

Le Comité, qui avait déjà tenu 3 séances à Paris, se réunit de nouveau à Cortina d'Ampezzo, Italie, le 2 Août 1926, pour continuer l'étude de la question sur la base des statistiques et données diverses contenues dans le recueil précité. Participèrent à cette réunion 24 délégués ou experts des administrations susmentionnées, plus 16 représentants de compagnies de câbles et de t. s. f. Le Bureau international y fut représenté par son Directeur et, à titre de secrétariat, par deux secrétaires et une dame dactylographe.

La session a duré 25 jours pendant lesquels il a été tenu 12 séances plénières et 8 séances de sous-commissions.

Après la session, le Bureau international fit imprimer et distribuer à toutes les administrations de l'Union et aux compagnies le Rapport du Comité sur ses travaux, que la Conférence de Paris l'avait chargé de présenter aux Etats adhérents.

Dans la suite, le Bureau international fonda en un seul volume le recueil et le rapport déjà cités, ainsi que les actes de Cortina d'Ampezzo: procès-verbaux des séances plénières, rapports des sous-commissions, annexes à ces rapports, etc.

Le tout constitue un mémoire in-4° de 318 pages, ainsi divisé:

Rapport issu des délibérations de la conférence de Cortina d'Ampezzo.

Documents préliminaires remis au Comité d'étude pendant la Conférence de Paris.

Documents transmis au secrétariat du Comité d'étude.

Documents soumis au Comité d'étude pendant la conférence de Cortina d'Ampezzo.

Procès-verbaux des séances plénières et rapports des sous-commissions (Cortina d'Ampezzo).

La distribution de ce mémoire aux intéressés a eu lieu dans la première quinzaine de Novembre.

Enfin, le secrétariat du Comité a recueilli les tableaux I, II, III et IV que le Comité a décidé à Cortina de demander encore aux administrations et compagnies en vue de compléter sa documentation. La publication de ces tableaux était en préparation à la fin de l'année.

Comité consultatif international des communications télégraphiques. Ce Comité, institué par la Conférence télégraphique internationale de Paris (1925), a tenu sa première session à Berlin, du 3 au 13 Novembre. Y participèrent: 64 délégués ou experts de 25 administrations d'Etat, 16 représentants de 12 compagnies de câbles et de t. s. f., 9 représentants de l'industrie électrotechnique privée, et à titre de secrétaires, 2 fonctionnaires du Bureau international. Le programme des travaux fut élaboré par l'administration allemande, qui en avait été chargée par la Conférence précitée. Il comprenait les objets suivants:

A. Technique.

1° Caractéristiques des liaisons télégraphiques. 2° Unification des différentes manières de fonctionner fondamentales des appareils télégraphiques: a) Normalisation de la capacité des circuits télégraphiques; b) Unification des alphabets télégraphiques; c) Construction et fonctionnement de l'appareil uniformisé. 3° Coexistence de circuits téléphoniques et de circuits télégraphiques dans le même câble. 4° Règlements pour la construction des conducteurs télégraphiques aériens. 5° Protection des conducteurs télégraphiques contre les courants forts.

B. Exploitation.

1° Unification des prescriptions relatives à l'exploitation des télégraphes rapides et de la télégraphie duplex. 2° Code de service.

C. Organisation.

Organisation intérieure du Comité.

* Au moment où paraît le présent Rapport, les administrations et compagnies ont été avisées que le Gouvernement américain avait fixé l'ouverture de la Conférence, à Washington, au 1^{er} Octobre 1927 environ. Un télégramme circulaire fut adressé à cet effet, le 17 Janvier 1927, et une Circulaire explicative n° 200 du 14 Février 1927 donna toutes les précisions désirables. La date exacte, l'heure d'ouverture et le lieu de réunion seront communiqués ultérieurement.

Des matières du programme de la 1^{re} réunion certaines parties sont encore à traiter des points

A. 1^o : Caractéristiques des liaisons télégraphiques ; A. 2^o : Unification des différentes manières de fonctionner fondamentales des appareils télégraphiques ; A. 3^o : Coexistence de circuits téléphoniques et de circuits télégraphiques dans le même câble ; B. 2^o : Code de service.

Des collègues de rapporteurs ont été nommés pour continuer l'étude de ces questions. Il a été décidé de les comprendre toutes dans le programme de la prochaine réunion.

La date de la prochaine réunion du Comité a été fixée au deuxième semestre de 1927*.

Les délégations des administrations représentées à la 1^{re} réunion ont été d'accord que la prochaine réunion soit convoquée par l'administration de l'Italie, qui a déclaré bien vouloir l'organiser.

L'article 87 (6) ne prévoit la transmission aux administrations de l'Union que des « Avis » émis par le Comité. Or, vu l'importance que revêtent les sujets mis en délibération et le haut intérêt *général* qu'ils présentent, par conséquent, également, le Bureau international a pensé que leur publication, en un recueil comprenant, en outre, les procès-verbaux des commissions et sous-commissions et intitulé « Documents du Comité consultatif international des communications télégraphiques — Première réunion à Berlin, 1926 » — trouvera certainement l'agrément des membres de l'Union télégraphique.

La distribution de ces Documents aura lieu, selon nos prévisions, dans le courant du 1^{er} trimestre 1927.

Comité consultatif international des communications téléphoniques à grande distance. Ce Comité, constitué par l'article 71 (Section S) du Règlement, s'est réuni à Paris du 29 Novembre au 6 Décembre,

M. le Secrétaire général fait actuellement procéder à l'impression, sous forme de fascicules, des documents afférents à cette réunion. Ils comporteront : la liste des délégués, les procès-verbaux des séances, la composition des sous-commissions, les questions d'organisation générale, les questions de transmission, d'entretien et de surveillance, les questions de trafic et d'exploitation.

D'autre part, conformément aux stipulations du Règlement, les nombreux avis qui ont été émis seront publiés prochainement dans le *Journal télégraphique*.

Monument de l'Union télégraphique.

Ainsi que cela a été exposé dans le dernier Rapport de gestion, la Conférence télégraphique internationale de Paris avait décidé que la dépense supplémentaire de fr. 89 569 supportée par le Gouvernement suisse pour l'érection de ce monument à Berne, lui serait remboursée sur l'exercice 1926. Cette somme avait été en conséquence inscrite sous XI, dans le budget de cette même année ; il est donné au présent Rapport sous « Comptabilité », page 14, les renseignements au sujet de la répartition entre tous les Etats contractants, qui est de fr. 115,50 par unité contributive.

Autres travaux du Bureau international.

Correspondance. Le nombre des pièces enregistrées, échangées en 1926 par notre **Service télégraphique**, a été de 5000 environ, dont 346 concernant le Comité d'étude du langage convenu. Le nombre des correspondances reçues et expédiées par notre **Service radiotélégraphique** a atteint le chiffre de 2040 environ.

Comme d'habitude, les correspondances de minime importance n'ont pas été inscrites. Les lettres relatives au service de l'expédition ne sont pas comprises dans les totaux précités. Les Circulaires et Notifications ne comptent chacune que pour une unité.

Circulaires. Les Circulaires du Service télégraphique, au nombre de 20 (du N^o 791 au N^o 810), ont traité les objets suivants :

Propositions concernant l'adoption de l'adresse télégraphique (Postgen) ou d'un mot similaire pour toutes les administrations postales ; Application du Règlement de Paris ; Compte de l'exercice 1925 ; Statistique générale de la téléphonie, année 1923 ; Rapport de gestion pour 1925 ; Equivalent du franc-or ; Esperanto ; Transport des télégrammes par avion ; Tableau B (2^e édition) ; Tableau C (1^{re} édition) ; Carte générale des grandes communications télégraphiques du monde et Carte des communications par t. s. f. ; Tableau C (2^e édition) ; Statistique générale de la télégraphie, année 1924 ; Tableau des communications par t. s. f. entre points fixes ; Dispositions facultatives du Règlement ; Tableau A (2^e édition) ; Documents du Comité d'étude du langage convenu Paris (1925)—Cortina d'Ampezzo (1926) ; Statistique générale de la téléphonie, année 1924 ; Dispositions facultatives du Règlement de Paris (2^e série).

* A cause de l'ouverture, en Octobre 1927, de la Conférence de Washington, l'administration italienne a proposé, par notre entremise, le renvoi de cette réunion au printemps 1928.

Les Circulaires du Service radiotélégraphique sont au nombre de 11 (du N° 189 au N° 199), et se rapportent aux sujets ci-après :

Conférence radiotélégraphique de Washington; Comptes de l'exercice 1925; Rapport de gestion pour 1925; Nomenclature des stations radiotélégraphiques, 11^e édition; Liste alphabétique des indicatifs d'appel, 10^e édition; Statistique générale de la radiotélégraphie, année 1923; Carte officielle des stations radiotélégraphiques; Longueurs d'onde employées pour les communications par t. s. f. entre points fixes.

Notifications. Les Notifications, au nombre de 204, comprennent 178 télégrammes-circulaires et 26 circulaires imprimées (N^{os} 1—26) avec 12 annexes.

Les premières se rapportent, pour la plupart, à des interruptions ou rétablissements de communications télégraphiques ou radioélectriques internationales; les autres ont pour objet de porter à la connaissance des administrations de l'Union les renseignements de diverse nature notifiés au Bureau international et dont suit l'énumération des plus importants: adhésions aux Conventions télégraphique et radiotélégraphique internationales; restrictions apportées à la correspondance télégraphique ou radiotélégraphique internationale ou suppression de restrictions; mutations dans le personnel supérieur des administrations; fixation ou modification de l'équivalent du franc dans divers pays; modification temporaire de l'heure légale dans certains Pays; application des dispositions facultatives du Règlement; Conférences télégraphique et radiotélégraphique; Comité d'étude du langage convenu; Comité consultatif international des communications télégraphiques; concours international de télégraphie pratique à Como en Septembre 1927; comptes télégraphiques; ratification du Règlement de Paris; application du § 10 de l'art. 21 du Règlement; adresses abrégées des administrations et compagnies; télégrammes spéciaux: différés, de presse, urgents, partiellement urgents, de fin de semaine, etc.; dictionnaire télégraphique officiel chinois; établissement des tableaux de tarifs A, B et C; modifications à ces tableaux; tarifs des compagnies de câbles ou de t. s. f.; modifications à ces tarifs; tarifs intérieurs de certains Pays et changements y apportés; ouverture de communications radioélectriques; ouverture de bureaux télégraphiques, radioélectriques et de stations côtières; recueil des interprétations soumises aux administrations par voie de Circulaires; avis officiels donnés par le Bureau international; attribution générale de gammes de fréquences; comptes radiotélégraphiques; emploi de longueurs d'onde non réglementaires; longueurs d'onde employées pour les communications par t. s. f. entre points fixes; radiodiffusion (broadcasting); signal de détresse; transmission d'avis de danger pour la navigation; heures de veille dans les stations de bord; indicatifs d'appel et signaux d'identification; liste des stations radio fermées provisoirement ou rouvertes; relevé mensuel des interruptions et rétablissements des voies de communication internationales; relevé mensuel des restrictions de service.

Publications du Bureau international.

Documents des Conférences télégraphiques et radiotélégraphiques.

A. Télégraphie.

Paris (1925). Les actes de la Conférence de Paris, coordonnés par le Bureau international en deux tomes de 445 et 762 pages, respectivement, ont été distribués aux administrations dans le courant du mois de Mars. Le stock de ces Documents, disponibles au 31 Décembre, est de 411 exemplaires.

Exemplaires disponibles des Documents des Conférences antérieures: Rome (1872) 14; Paris (1890) 26; Budapest (1896) 10; Londres (1903) 229; Lisbonne (1908) 99.

Le stock des Documents des Conférences de Paris (1865), Vienne (1868), St-Petersbourg (1875), Londres (1879) et Berlin (1885) est épuisé.

B. Radiotélégraphie.

Exemplaires disponibles: Berlin (1906) 31; Londres (1912) 444.

Conventions et Règlements.

	Stock au 31 Déc. 1926
Convention télégraphique internationale et Règlement de service (Revision de Lisbonne, 1908)	187
Tableau des modifications et adjonctions aux dispositions du Règlement télégraphique de Lisbonne, rendues nécessaires par la revision, à Londres (1912), de la Convention et du Règlement radiotélégraphiques	265
Le Règlement de service télégraphique (Revision de Paris, 1925), qui a été distribué dans le courant du mois de Février, a été tiré à 8000 exemplaires. Le stock disponible est de	1855
Nous avons publié en 1926 deux éditions des Tableaux A, B et C des taxes du régime européen et du régime extra-européen , respectivement. Le stock disponible est de: Tableau A, 136; Tableau B, 101; Tableau C, 134.	
En outre, nous avons fait paraître, en épreuve, le Tableau indiquant la manière dont sont traités, par les diverses administrations et compagnies privées, les télégrammes en	

langage secret, les télégrammes spéciaux, les télégrammes de presse et les télégrammes différés, dont l'acceptation est facultative aux termes du Règlement de service international (Revision de Paris, 1925) et	Stock au 31 Déc. 1926
nous avons distribué, en épreuve également, le Tableau des lignes postales aériennes.	
Dans le courant du mois d'Octobre, nous avons publié, sous forme de brochure spéciale, le Tableau des communications par t. s. f. entre points fixes. Ce tableau sera complété au moyen de suppléments que nous publierons lorsque nous le jugerons nécessaire. Le stock disponible de ce document est de	99
Convention radiotélégraphique internationale de Londres et Règlement y annexé (1912)	193
L'Union télégraphique internationale (1865-1915). Mémoire commémoratif, édité à l'occasion du cinquantenaire de l'Union télégraphique	368
Projet de Convention et de Règlement élaboré par la Conférence préliminaire de Washington (1920), révisé en conformité des conclusions du Comité technique de radio-communications réuni à Paris en 1921.	
Texte français	583
Texte anglais	399

Projet de Règlement de service. A la Conférence télégraphique de Paris, une délégation a fait remarquer que, par suite des remaniements auxquels le Règlement télégraphique a été soumis dans onze Conférences, sa matière n'est pas toujours répartie logiquement.

Afin de faciliter et d'accélérer le travail de la future Conférence, cette délégation a suggéré que les propositions à faire par les différentes administrations fussent basées sur un projet de nouveau Règlement à coordonner par le Bureau international. Elle ajoutait que ce projet pourrait être soumis par ce Bureau aux administrations dans les conditions inspirées de celles prévues au paragraphe 9 de l'article LXXXIV du Règlement de Lisbonne.

La Conférence ayant adopté cette proposition et décidé de la renvoyer au Bureau international pour la suite à y donner, ce dernier a entrepris le travail dont il s'agit dans le second semestre de 1926 et compte pouvoir le présenter aux administrations vers la fin de 1927.

Cartes télégraphiques et radiotélégraphiques.

	Stock au 31 Déc. 1926
Carte générale des grandes communications télégraphiques du monde, en 1 feuille, 1920	1611
Carte des communications télégraphiques du régime extra-européen, en 4 feuilles, 1923	574
Carte schématique des grandes communications télégraphiques internationales du régime européen, en 1 feuille, 1923.	
Carte schématique	1121
Liste des communications	882
Les deux nouvelles Cartes des communications télégraphiques de l'Afrique et de l'Amérique du Sud ont été distribuées dans le courant du mois d'Août. Ces deux Cartes ont été tirées à 1500 exemplaires. Le stock disponible, en chiffre rond, de chacune de ces Cartes est de	350
Carte officielle des stations radiotélégraphiques. Ainsi que l'annonçait notre Rapport de gestion de 1925, les feuilles 3 à 5 ont été rééditées. Celles-ci sont sorties de presse en Avril 1926. La nouvelle édition de la 5 ^e feuille a été établie sur les mêmes bases que l'ancienne. En ce qui concerne les feuilles 3 et 4, le nombre relativement restreint des renseignements y contenus nous a amenés à les réunir en une seule feuille et à faire figurer sur celle-ci les territoires septentrionaux ci-après qui, jusqu'ici, n'avaient pu être reproduits, sur la Carte: Islande, Norvège, Union des Républiques Soviétistes Socialistes, Alaska. La Carte des stations ne se compose donc plus que de 4 feuilles, au lieu de 5.	
Le stock disponible de cette Carte est de:	
1 ^{re} feuille	301
2 ^e feuille	414
3 ^e feuille	376
4 ^e feuille	446

Les indications de la Carte sont tenues à jour par des suppléments qui paraissent selon les besoins.

Nomenclatures officielles.

Nomenclature officielle des bureaux télégraphiques, 15^e édition. Cette nouvelle édition, qui comporte un remaniement complet de l'ordre alphabétique des bureaux, décidé par la Conférence télégraphique internationale de Paris (1925), paraîtra vers la fin du printemps de 1927. Elle contiendra environ 200 000 bureaux.	
Nomenclature des câbles formant le réseau sous-marin du globe, 11^e édition, 1922 . .	657
— Supplément N ^o 2 à cette Nomenclature (1 ^{er} Juin 1925).	

Nomenclature officielle des stations radiotélégraphiques. 10^e édition (1925). Ce document a été complété par 7 suppléments, dont il a été tiré 6400 exemplaires en langue française, 13 000 exemplaires en langue anglaise et 1520 exemplaires en langue allemande. Stock au
31 Déc. 1926

11^e édition (1926). Le grand nombre d'additions et de modifications apportées au texte de la 10^e édition nous a obligés à rééditer ce document en Juillet 1926.

Cette édition contient tous les renseignements qui nous sont parvenus jusqu'au 15 Juillet 1926. Le tirage de la nouvelle édition a été fixé à 6800 exemplaires en langue française, 14 400 exemplaires en langue anglaise et 1300 exemplaires en langue allemande, soit au total 22 500 exemplaires.

Le stock disponible est de:

texte français	1058
texte anglais	1438
texte allemand	12

La 11^e édition de la Nomenclature a été complétée par 5 suppléments.

A titre de comparaison, il peut être intéressant de rappeler que le nombre des stations radiotélégraphiques dont l'état signalétique a été communiqué au Bureau international par les administrations d'Etat s'est élevé à:

508 à fin 1908	13 694 à fin 1920
1217 à fin 1910	16 462 à fin 1925
5548 à fin 1915	17 222 à fin 1926

Liste alphabétique des indicatifs d'appel contenus dans la Nomenclature officielle des stations radiotélégraphiques, 9^e édition (1925) 497

Ce document a été complété par 12 suppléments.

Liste des abréviations à employer dans les transmissions radiotélégraphiques (texte français et texte anglais) 1352

Statistiques.

Nous avons fait paraître au cours de l'année 1926 la **Statistique générale de la télégraphie** afférente à l'année 1924, la **Statistique générale de la téléphonie** relative aux années 1923 et 1924 ainsi que la **Statistique générale de la radiotélégraphie** relative à l'année 1923; ces publications ont été jointes au Journal télégraphique après avoir antérieurement fait l'objet d'une distribution spéciale.

Le stock disponible des Statistiques télégraphique et téléphonique est d'environ . . . 150
et celui de la Statistique radiotélégraphique est, en chiffre rond 200

Journal télégraphique (mensuel).

Le 50^e volume du Journal télégraphique, qui se rapporte à l'année 1926, comporte 244 pages avec 59 figures.

Il contient notamment:

La revue télégraphique de 1925; des articles techniques sur le quadripôle, sur l'appareil télégraphique Wright, sur les appareils de M. Belin, sur les principes fondamentaux de la réduction du Crosstalk, sur les relais téléphoniques sur cordons; sur le développement d'un réseau téléphonique moderne; sur les amplificateurs téléphoniques modernes; sur l'enregistrement et la traduction dans les systèmes téléphoniques automatiques; plusieurs articles rendant compte des travaux de la Conférence de Paris; le compte-rendu de la réunion du Comité du langage convenu; le compte-rendu de la réunion du Comité consultatif international des communications télégraphiques; le compte-rendu de la conférence tarifaire de Budapest; un article sur l'Union internationale de radiophonie; le cinquantenaire de la télégraphie internationale; l'historique des Conférences télégraphiques de Vienne et de Rome; des articles sur la question des langages devant la Conférence de Paris, sur l'emploi du langage convenu, sur le langage groupé; treize extraits de rapports de gestion de différentes administrations; onze documents officiels; treize notices bibliographiques sur des ouvrages relatifs à la télégraphie, à la radiotélégraphie, à la téléphonie ou autres applications de l'électricité; le sommaire bibliographique des revues électrotechniques reçues par le Bureau international; environ 150 nouvelles; enfin le relevé mensuel des interruptions et des rétablissements des communications internationales.

Le Journal télégraphique a été tiré à 2300 exemplaires; le stock disponible est de 145.

Quant aux années antérieures, les trois premiers volumes (années 1869 à 1877) et le volume XXXVI (année 1912) sont épuisés; il existe, par contre, un certain nombre des autres volumes.

Au 31 Décembre dernier, il restait un stock disponible de 372 exemplaires de la **Table alphabétique générale des matières** contenues dans le Journal depuis sa fondation jusqu'à la fin de l'année 1910.

Publications diverses.

	Stock au 31 Déc. 1926
Droit pénal télégraphique (publié en 1872)	72
Législation télégraphique (publié en 1921)	67
Tarifs téléphoniques (brochure publiée en 1905)	162
Répertoire analytique pour faciliter la recherche des tarifs et autres renseignements utiles, encore en vigueur au 1 ^{er} Avril 1911, contenus dans les différentes Notifications . .	51
Nouveau vocabulaire officiel pour la rédaction des télégrammes en langage convenu , en 4 volumes et un appendice (1901); collections complètes à disposition	100
Dictionnaire télégraphique officiel chinois pour la rédaction des télégrammes différés, originaires ou à destination de la Chine. La Direction générale des télégraphes à Pékin a mis à notre disposition un certain nombre d'exemplaires de ce document. En sus des exemplaires que nous avons distribués à titre gracieux, conformément au désir exprimé par l'administration chinoise, il nous en reste un stock, que nous vendons pour le compte de ladite administration, de	817

Service des expéditions.

Ce service a été spécialement mis à contribution en 1926, du fait surtout de la distribution des nombreux documents élaborés après la Conférence de Paris. Les envois effectués ont été au nombre de 57 350, les frais d'affranchissement se sont élevés à f 44 726,40 et la correspondance accuse 6025 pièces.

A ce propos, rappelons que seules les administrations des Etats contractants ont droit à la répartition gratuite des documents, au prorata de leurs parts contributives. Les autres, ainsi que les compagnies, ne les reçoivent que sur commande et contre paiement. Certaines d'entre elles procèdent par abonnement à 1 ou plusieurs exemplaires, ce qui évite des retards.

Il est important pour le Bureau international d'être exactement renseigné par chacun sur les souscriptions payantes, la qualité du papier, le genre et le texte des préfaces, la reliure et le mode d'envoi, avec marques et numéros désirés pour les colis, qui seraient répétés sur nos factures, pour faciliter les recherches.

Nous sommes très reconnaissants à celles des administrations et compagnies qui veulent bien régler leurs factures sans attendre la fin de l'exercice, ce qui permet de rembourser plus tôt à la Caisse d'Etat suisse les avances qu'elle nous fait pour nos publications.

Sur les 96 réclamations qui nous sont parvenues pendant l'exercice, dont 2 pour 1923, 2 pour 1924, 4 pour 1925 et 88 pour 1926, il y a à relever que 22 concernaient des pertes probables de la poste pour envois non inscrits, 10 des colis retenus en douane, 6 des erreurs des imprimeries, 2 des erreurs du Bureau, 25 avaient trait à des envois parvenus entre temps, 28 furent des réclamations injustifiées, douteuses ou tardives, enfin 3 n'étaient pas liquidées au 31 Décembre 1926.

Formalités en douane. Au sujet des expéditions, nous croyons devoir attirer l'attention des administrations sur les difficultés rencontrées à l'entrée de certains Etats, à cause des formalités en douane. Bien que tous nos documents soient des documents officiels, portant le nom du Bureau international comme expéditeur, et l'indication « imprimés officiels » sur les papiers d'accompagnement, des factures consulaires ou autres pièces nous sont souvent demandées, ce qui cause des pertes de temps et des frais supplémentaires. Peut-être que les administrations intéressées trouveront un mode de faire qui permette de remédier à cet état de choses.

Expéditions pour les Pays d'outre mer. Certaines administrations nous ont déjà signalé les longs délais mis souvent par nos envois pour les atteindre. Etant donné qu'une fois que les colis ont quitté Berne nous n'avons pas toujours d'indication absolument précise sur la voie qu'ils ont suivie, nous prions les administrations d'outre mer qui ont des correspondants en Europe d'examiner la question de savoir s'il y aurait, pour notre Bureau, la possibilité d'adresser au correspondant du port de mer le plus approprié, les colis de l'espèce.

Il va sans dire que pour les petits envois, nous les acheminons sans autre par la poste.

Comptes.

Service télégraphique.

1. Fonds de prévoyance du Bureau international.

(Etabli par décision de la Conférence de Londres en 1879.)

Le fonds de prévoyance s'élevait, à la fin de 1925, à la somme de	499 650 f 67
Augmentation en 1926:	
par la capitalisation des intérêts, de	25 499 f 97
par le versement du Bureau international, de	530 f 96
	<u>26 030 f 93</u>
Diminution en 1926:	525 681 f 60
Pension de M. Berthoud, expéditionnaire retraité depuis le 1 ^{er} juillet 1926	2 650 f 20
de sorte que l'avoir total du Fonds de prévoyance s'élevait au 31 Décembre 1926 à	<u>523 031 f 40</u>

Ce fonds était placé comme suit:

Taux	Genre de titre	Valeur nominale	Cours	Valeur d'inventaire
		f	f	f
	Obligations:			
3 %	Emprunt fédéral, 1903	53 000	76. —	40 280. —
4½%	Emprunt fédéral, 1915 (M. III)	70 000	95. —	66 500. —
4½%	Emprunt fédéral, 1917 (M. VI)	45 000	97, 50	43 875. —
5 %	Emprunt fédéral, 1917 (M. VIII)	65 000	100. —	65 000. —
5½%	Emprunt fédéral, 1922	30 000	100. —	30 000. —
5 %	Emprunt fédéral, 1925	83 000	98. —	81 340. —
4½%	Emprunt fédéral, 1926	3 000	97, 50	2 925. —
4 %	3 ^e Emprunt d. chemins de fer fédéraux, 1923	63 000	88. —	55 440. —
5 %	4 ^e Emprunt d. chemins de fer fédéraux, 1924	26 000	98, 50	25 610. —
5 %	5 ^e Emprunt d. chemins de fer fédéraux, 1925	37 000	98. —	36 260. —
3 %	Canton de Berne, 1895	31 000	76. —	23 560. —
5¼%	Banque Hypothécaire d'Argovie, Brugg	30 000	100. —	30 000. —
	Valeur des titres			500 790. —
	Avoir à la Caisse d'Etat fédérale			22 241, 40
	Fortune au 31 Décembre 1926			<u>523 031, 40</u>

2. Comptabilité.

Le résultat général du compte de l'exercice 1926 est le suivant:

Le budget ouvrait au Bureau international des crédits se montant au total de	960 275 f 25
et évaluait les recettes, non compris les parts contributives, à	559 315 f —
Différence	<u>400 960 f 25</u>

Le total des dépenses, y compris les frais spéciaux des Conférences, des Comités et d'érection du Monument, s'est élevé à	539 236 f 15
et les recettes ont atteint	<u>50 283 f 40</u>

Différence réelle à la charge des administrations 488 952 f 75

Cette somme, divisée par 775½, nombre des unités contributives d'après la classification des Etats contractants arrêtée au 31 Décembre 1926, donne 630 f 50 par unité.

Tableau de répartition.

Classe	Nombre des Administrations	Unités par classe	Total des unités	Montant total de l'unité ²⁾	Montant par classe	Total des montants
I	14	25	350	630 f 50	f 15 762, 50	f 220 675. —
II	2	20	40		f 12 610. —	f 25 220. —
III	11	15	165		f 9 457, 50	f 104 032, 50
IV	10	10	100		f 6 305. —	f 63 050. —
V	12 ¹⁾	5	57½		f 3 152, 50	f 36 253, 75
VI	21	3	63		f 1 891, 50	f 39 721, 50
	70		775½			f 488 952, 75

¹⁾ Dont 1 administration contribuant pour 6 mois seulement.

²⁾ L'unité contributive de 630 f 50 se répartit comme suit:

Service ordinaire	f 373.— *)
Monument	f 115,50
Comité d'étude du langage convenu	f 86.—
Frais spéciaux des Conférences . .	f 56.—

Total f 630,50

*) Y compris une avance de 100 000.— f pour les travaux d'impression de la Nomenclature des bureaux télégraphiques en cours de réédition.

Le total des sommes à recouvrer au 31 Décembre 1926 atteint le chiffre de 594 815 f 89.

Bilan au 31 Décembre 1926.					
Actif.	f	c	Passif.	f	c
Caisse et Chèques postaux	6 167	74	Banque Commerciale	6 060	54
Débiteurs à fin 1925 ¹⁾	60 345	84	Créditeurs	107	20
Débiteurs de l'année 1926	46 017	30	Caisse d'Etat fédérale	594 815	89
Parts contributives 1926 ²⁾	488 452	75			
	600 983	63		600 983	63

¹⁾ Année 1923. Comptes impayés par 3 administrations.

» 1924. » » » 5 »
 » 1925. » » » 10 »
 » 1925. » » » 1 compagnie radiotélégraphique.

²⁾ Dont 89070 f 25 pour le Monument, déduction faite d'un montant de 500.— f déjà payé par une administration.

Compte de Profits et Pertes au 31 Décembre 1926.					
	f	c		f	c
Recettes, service ordinaire	50 783	40	Dépenses:		
Parts contributives	488 452	75	1. Service ordinaire	339 642	64
			2. Frais spéciaux des Conférences.	43 377	50
			3. Comité d'étude du langage convenu	66 616	05
			4. Monument	89 069	—
			5. Versement au Fonds de prévoyance	530	96
	539 236	15		539 236	15

3. Compte de l'exercice 1926 et Budget pour l'année 1927. Recettes.

	Compte de 1926.		Budget pour 1927.	
	f	f	f	f
I. Vente d'imprimés.				
1. Journal télégraphique	2 739,25		2 600.—	
2. Nomenclature des bureaux	24 784,60		527 350.—	
3. Statistique	445,50		500.—	
4. Tarifs	1 839,45		1 790.—	
5. Cartes télégraphiques	4 790,05		10 000.—	
6. Notifications et Circulaires	8 851,80		9 000.—	
7. Nomenclature des câbles	84,30		3 200.—	
	<u>43 534,95</u>		<u>554 440.—</u>	
II. Vente de documents des Conférences		7 036,35		1 600.—
III. Imprévu		212,10		300.—
IV. Solde actif de l'année dernière		—		700.—
V. Parts contributives des Etats.				
1. Service ordinaire	289 388,95		79 252,56	
2. Service extraordinaire:				
a) Frais spéciaux des Conférences	43 377,50		62 000.—	
b) Comité d'Etude du langage convenu	66 616,05		—	
c) Monument	89 070,25		—	
	<u>488 452,75</u>		<u>141 252,56</u>	
Total des recettes		<u>539 236,15</u>		<u>698 292,56</u>

Dépenses.

I. Personnel.				
1. Traitements	96 081,15		114 746.—	
2. Assurances				
a) ordinaires	14 073,75		17 211,90	
b) allemandes	—		9 068.—	
3. Aides de bureau	13 045,15 ¹⁾		9 750.— ¹⁾	
4. Gratifications	—		2 416,66	
	<u>123 200,05</u>		<u>153 192,56</u>	
II. Frais de voyages	—		700.—	
III. Loyers	6 900.—		6 900.—	
IV. Matériel de bureau.				
1. Livres, cartes, journaux, etc.	598,14		700.—	
2. Mobilier	1 997.—		2 000.—	
	<u>2 595,14</u>		<u>2 700.—</u>	
V. Frais généraux de bureaux.				
1. Fournitures de bureau	1 174,25		1 500.—	
2. Eclairage, chauffage, etc.	967,20		2 000.—	
3. Affranchissements, expéditions	1 849,55		3 500.—	
4. Service	1 099,35		1 250.—	
	<u>5 090,35</u>		<u>8 250.—</u>	
VI. Imprimés.				
1. Journal télégraphique	9 249,50		10 450.—	
2. Nomenclature des bureaux	160 626,95		381 900.—	
3. Statistique	3 297,25		2 500.—	
4. Tarifs	7 393,90		12 400.—	
5. Cartes télégraphiques	4 853,90		25 500.—	
6. Notifications et Circulaires	15 917,05		22 100.—	
7. Nomenclature des câbles	14,90		8 500.—	
	<u>201 353,45</u>		<u>463 350.—</u>	
VII. Imprévu		1 034,61²⁾		500.—
VIII. Divers (Solde reporté à l'exercice suivant)		—		700.—
Service extraordinaire.				
IX. Frais spéciaux des Conférences	43 377,50		62 000.—	
X. Comité d'Etude du langage convenu	66 616,05		—	
XI. Monument	89 069.—		—	
	<u>199 062,55</u>		<u>62 000.—</u>	
Total des dépenses		<u>539 236,15</u>		<u>698 292,56</u>

¹⁾ Moitié du traitement du personnel du service des expéditions (1 aide auxiliaire et 1 expéditionnaire); traitement des aides occupés à la réédition de documents.

²⁾ Y compris 530 f 96 versés au Fonds de prévoyance.

Service radiotélégraphique.

1. Fonds de prévoyance.

(Etabli par décision de la Conférence de Londres en 1912.)

Le fonds de prévoyance s'élevait à la fin de 1925 à la somme de	92 876 f 96
Augmentation en 1926:	
par la capitalisation des intérêts, de	4 700 f 04
par le versement du Bureau international, de	<u>11 076 f 15</u>
	15 776 f 19
Diminution en 1926:	108 653 f 15
par la perte de cours sur les titres	135 f —
de sorte que l'avoir total du fonds de prévoyance s'élevait au 31 Décembre 1926 à	<u>108 518 f 15</u>

Ce fonds était placé comme suit :

Taux	Genre de titre	Valeur nominale	Cours	Valeur d'inventaire
		f	f	f
Obligations :				
4½%	Emprunt fédéral, 1917 (M. VI)	16 000. —	97, 50	15 600. —
5 %	Emprunt fédéral, 1917 (M. VIII)	2 000. —	100. —	2 000. —
5 %	Emprunt fédéral, 1925	6 000. —	98. —	5 880. —
4 %	3 ^e Emprunt d. Chemins de fer fédéraux, 1923	7 000. —	88. —	6 160. —
5 %	4 ^e Emprunt d. Chemins de fer fédéraux, 1924	17 000. —	98, 50	16 745. —
5 %	5 ^e Emprunt d. Chemins de fer fédéraux, 1925	21 000. —	98. —	20 580. —
5½%	Emprunt du Canton de Genève, 1925.	25 000. —	100. —	25 000. —
	Valeur des titres			91 965. —
	Avoir à la Caisse d'Etat fédérale			16 553, 15
	Fortune au 31 Décembre 1926			<u>108 518, 15</u>

2. Comptabilité.

Le résultat général du compte de l'exercice 1926 est le suivant:

Le budget ouvrait au Bureau international des crédits se montant au total de	403 145 f 05
et évaluait les recettes, non compris les parts contributives, à	<u>202 820 f —</u>
Différence	<u>200 325 f 05</u>
Le total des dépenses, y compris les frais spéciaux des Conférences, s'est élevé à	377 366 f 23
et les recettes ont atteint	<u>203 286 f 23</u>
Différence réelle à la charge des administrations	174 080 f —

Cette somme, divisée par 1024, nombre des unités contributives d'après la classification des Etats contractants arrêtée au 31 Décembre 1926, donne 170 francs par unité.

Tableau de répartition.

Classe	Nombre des Administrations	Unités par classe	Total des unités	Montant l'unité de	Montant par classe	Total des montants
I	21	25	525	170 francs	f 4 250.—	f 89 250.—
II	1	20	20		3 400.—	3 400.—
III	15	15	225		2 550.—	38 250.—
IV	10	10	100		1 700.—	17 000.—
V	13 ¹⁾	5	62 ^{1/2}		850.—	10 625.—
VI	34 ²⁾	3	91 ^{1/2}		510.—	15 555.—
	94		1024			174 080.—

¹⁾ Dont une administration contribuant pour 6 mois seulement.

²⁾ Dont 7 administrations contribuant pour 6 mois seulement.

Le total des sommes à recouvrer au 31 Décembre 1926 atteint le chiffre de 384 649 f 67.

Bilan au 31 Décembre 1926.					
	f	c		f	c
Actif.			Passif.		
Caisse	420	95	Créditeurs	420	95
Débiteurs à fin 1925 ¹⁾ . .	45 819	12	Caisse d'Etat fédérale . .	384 649	67
Débiteurs de l'année 1926 .	164 750	55			
Parts contributives 1926 .	174 080	—			
	385 070	62		385 070	62

¹⁾ Année 1923. Comptes impayés par 2 administrations

» 1924. » » 6 »

» 1925. » » 11 »

» 1925. » » 1 compagnie radiotélégraphique.

Compte de Profits et Pertes au 31 Décembre 1926.					
	f	c		f	c
Recettes, service ordinaire .	203 286	23	Dépenses :		
Parts contributives	174 080	—	1. Service ordinaire . . .	338 786	58
			2. Frais spéciaux des Conférences	27 503	50
			3. Versement au Fonds de prévoyance.	11 076	15
	377 366	23		377 366	23

3. Compte de l'exercice 1926 et Budget pour l'année 1927.

Recettes.

	Compte de 1926		Budget pour 1927	
	f	f	f	f
I. Vente d'imprimés				
1. Journal télégraphique	1 868,20		2 500.—	
2. Nomenclature des stations	168 980,40		152 265.—	
3. Liste des indicatifs d'appel	19 137,48		36 350.—	
4. Statistique	249,35		70.—	
5. Carte des stations	4 043.—		500.—	
6. Notifications et Circulaires	8 251,50		8 750.—	
7. Imprimés divers	2,25		100.—	
	<hr/>	202 532,18	<hr/>	200 535.—
II. Vente de documents des Conférences . .		648,05		500.—
III. Imprévu		106.—		100.—
IV. Solde actif de l'année dernière		—.—		700.—
V. Parts contributives des Etats				
1. Service ordinaire	146 576,50		198 330,40	
2. Frais spéciaux des Conférences	27 503,50		130 000.—	
	<hr/>	174 080.—	<hr/>	328 330,40
Total des recettes		<u>377 366,23</u>		<u>530 165,40</u>

Dépenses.

I. Personnel				
1. Traitements	72 586,95		79 918.—	
2. Assurances				
a) ordinaires	10 936,10		11 987,70	
b) allemandes	—.—		14 149,70	
3. Aides de bureau	18 020,15 ¹⁾		14 850.— ¹⁾	
4. Gratifications	—.—		1 250.—	
	<hr/>	101 543,20	<hr/>	122 155,40
II. Frais de voyages		—.—		700.—
III. Loyers		6 900.—		6 900.—
IV. Matériel de bureau				
1. Livres, cartes, journaux, etc.	367,33		800.—	
2. Mobilier	1 994,30		2 000.—	
	<hr/>	2 361,63	<hr/>	2 800.—
V. Frais généraux de bureau				
1. Fournitures de bureau	1 199,70		1 500.—	
2. Eclairage, chauffage, etc.	886,10		2 000.—	
3. Affranchissements, expéditions	1 756,45		3 500.—	
4. Service	1 155,50		1 250.—	
	<hr/>	4 997,75	<hr/>	8 250.—
VI. Imprimés				
1. Journal télégraphique	8 993,10		10 450.—	
2. Nomenclature des stations	173 657,90		191 710.—	
3. Liste des indicatifs d'appel	15 403,60		39 350.—	
4. Statistique	624,30		900.—	
5. Carte des stations	10 846,25		1 650.—	
6. Notifications et Circulaires	13 294,75		13 900.—	
7. Imprimés divers	—.—		200.—	
	<hr/>	222 819,90	<hr/>	258 160.—
VII. Imprévu		11 240,25²⁾		500.—
VIII. Divers (solde reporté à l'exercice suivant)		—.—		700.—
IX. Frais spéciaux des Conférences		27 503,50		130 000.—³⁾
Total des dépenses		<u>377 366,23</u>		<u>530 165,40</u>

¹⁾ Moitié du traitement du personnel du service des expéditions (1 aide auxiliaire et 1 expéditionnaire); traitement des aides occupés à la réédition de documents.

²⁾ Y compris 11 076 f 15 versés au Fonds de prévoyance.

³⁾ Travaux préparatoires, frais d'impression et de participation à la Conférence de Washington.

LE DIRECTEUR:
ETIENNE.

BERNE, le 11 Mars 1927.